

Aménagement d'une salle "tisanerie restauration" sans cuisson au centre social d'Air Bel - Marseille 11ème par la SA d'HLM

LOGIREM

Caractéristiques financières

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 20%)	%	Plan de financement	Montant	%
Travaux					
Maçonnerie	2 353 €	12,06%	Ville de Marseille	9 369 €	48,00%
Menuiserie	10 090 €	51,70%	Département	6 245 €	32,00%
Electricité	1 372 €	7,03%			
Peinture	5 191 €	26,60%			
Sol	511 €	2,62%	Fonds propres bailleur	3 903 €	20,00%
Total	19 517 €	100%	Total	19 517 €	100%

La SA d'HLM Logirem est propriétaire des locaux du centre social occupé par l'AEC (Association des Equipements Collectifs d'Air-Bel).

Afin de permettre à l'association de se maintenir dans ce local, la Logirem propose de faire des travaux d'aménagement d'une salle de tisanerie et restauration sans cuisson.

L'objectif est de proposer un service nouveau dans ce lieu d'accueil stratégique situé au coeur de la cité Air Bel, d'une part pour apporter un service supplémentaire aux adhérents, et d'autre part pour améliorer les conditions d'accueil du public notamment des enfants et des adolescents du quartier, afin de perpétuer la convivialité du centre.

La tisanerie sera ouverte tous les mercredis midi et autres jours de la semaine pendant la période des vacances scolaires.

Les travaux seront réalisés à la mi-septembre 2018.

Aménagement d'une salle "d'entraînement de danse" à Cap Janet - Marseille 15ème par la SA d'HLM LOGIREM

Caractéristiques financières

Dépenses			Recettes		
Travaux	Montant TTC (TVA à 20%)	%	Plan de financement	Montant	%
Travaux					
agencement	20 105 €	47,60%	autres partenaires Politique de la ville	25 000 €	59,19%
démolition	3 814 €	9,03%	Département	5 000 €	11,84%
plomberie	4 200 €	9,94%			
électricité	7 800 €	18,47%			
peinture	6 322 €	14,97%	Fonds propres bailleur	12 240 €	28,98%
Total	42 240 €	100%	Total	42 240 €	100%

La SA d'HLM Logirem est le propriétaire de la résidence Cap Janet (276 logements).

L'association Familiale du Cap Janet, seule association présente au sein de la résidence depuis 50 ans, propose des cours d'initiation à la de danse (modern' jazz, hip-hop, cours de fitness...) ouverts à tous les enfants, adolescents et adultes de la résidence et du quartier.

Malgré un contexte social et géographique compliqués, et un lieu d'entraînement non adapté à la pratique de la danse, l'association apporte une réelle plus-value pour tous les jeunes adhérents souvent en mal de repères et de discipline. L'encadrement et le travail fournis par les professeurs est tel, que les groupes de danse se retrouvent fréquemment en final de compétition de danse que ce soit à l'échelle régionale ou nationale.

Afin de maintenir l'association dans les locaux, la Logirem propose d'effectuer des travaux de mise aux normes et d'aménagement spécifique, afin de réaliser une salle de danse à la hauteur de la renommée de l'association.

Pendant les travaux les cours se poursuivront sur un autre site, puis à l'issue des travaux l'association reprendra possession des lieux et donnera des cours tous les soirs, mercredi et samedi matin suivant le calendrier des concours.

L'association prévoit d'inaugurer les locaux en novembre 2018 en présence des partenaires financeurs et des adhérents.

Annexe III - SA d'HLM LOGIREM- Marseille 11ème et 15ème arr.

Commission Permanente du Conseil Départemental des B-D-R du 14/09/2018

SA d'HLM LOGIREM: aides départementales à l'aménagement d'une salle de "Tisanerie restauration" au centre social d'Air Bel à MRS 11ème et d'une "salle d'entraînement de danse à Cap Janet à MRS 15ème arr.

TABLEAU D'AFFECTATION BUDGETAIRE

	Références	Montant de l'AP	Total affecté avant ce rapport	Montant de l'affectation complémentaire
AP	2018-19013J	1 500 000 €	224 664 €	11 245 €
OPERATION	à créer			
détail				
dont IB	204-71-20423		115 536 €	11 245 €
	204-71-20421		11 128 €	
	204-71-20422		98 000 €	
Date de la dernière décision ayant adopté une affectation concernant cette autorisation de programme : 29 juin 2018				
Numéro(s) de(s) délibération(s) : N° 162				